

*Ministère de la Culture et de la Communication*

*Le Ministre*

Monsieur Géry MOUTIER  
Directeur  
Conservatoire national supérieur de  
musique et de danse de Lyon  
3, quai Chauveau  
69266 LYON CEDEX 09

Nos Réf. : CC/1129/MMI

19 NOV. 2010

Monsieur le Directeur,

Vous avez été nommé, à compter du 1er septembre 2009, directeur du Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Lyon.

Dans la ligne du travail réalisé par Monsieur Henry Fourès, son précédent directeur, le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Lyon doit mettre à profit les atouts dont il dispose, soit sa place majeure dans l'histoire de l'enseignement supérieur de la musique et de la danse, la qualité de ses équipes, son intégration dans la ville de Lyon et sa région, sa proximité avec des institutions de référence et son entrée récente dans le système universitaire licence-master-doctorat, dans le contexte de la création de pôles d'enseignement supérieur artistique.

Je souhaite que votre action à la tête de cet établissement s'inscrive aujourd'hui dans une triple perspective :

- finaliser l'intégration des enseignements et des diplômes dans le schéma européen licence-master-doctorat, en lien avec les autres établissements d'enseignement supérieur ;
- mieux répondre aux réalités professionnelles et à l'évolution des disciplines et des secteurs du spectacle vivant ;
- améliorer le rayonnement international de l'établissement.

Il vous revient tout d'abord de poursuivre l'intégration des enseignements et des diplômes du conservatoire dans le schéma européen licence-master-doctorat, conformément aux préconisations formulées lors des procédures, d'une part d'habilitation, par le ministère chargé de la culture, à délivrer les diplômes de premier cycle supérieur, d'autre part de reconnaissance, par le ministère chargé de l'enseignement supérieur, des diplômes de deuxième cycle supérieur au grade de master.

Concernant le premier cycle supérieur en musique, vous veillerez notamment à approfondir le partenariat avec les universités Lyon II et Saint Etienne, afin que les étudiants aient accès à des enseignements pouvant leur apporter une ouverture sur d'autres domaines de formation.

Concernant le second cycle supérieur et suivant les préconisations de l'agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES) et de la direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle (DGESIP), vous développerez

l'accompagnement méthodologique de l'initiation à la recherche et vous vous attacherez à formaliser le suivi et l'évaluation du mémoire dont la valorisation, dans la répartition en crédits des enseignements dispensés dans le cursus master, devra être amplifiée. Vous renforcerez la place de la recherche au sein de l'établissement en créant un conseil de la recherche, associant des enseignants du conservatoire et des personnalités extérieures.

Vous apprécierez par ailleurs l'opportunité de développer les formations au niveau master en danse.

Concernant le troisième cycle supérieur, vous poursuivrez, en lien avec le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris et l'université, les travaux engagés sur le doctorat en musique.

Ces orientations devraient vous permettre de mener à bien l'inscription du projet du CNSMD dans le pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) Université de Lyon, en lien étroit avec ses membres fondateurs que sont les universités Lyon II et Saint Etienne et l'école normale supérieure de Lyon.

S'agissant de la prise en compte des réalités professionnelles et de l'évolution des besoins, vous vous attacherez à la mise en place, au-delà des mises en situation professionnelles que vous organisez, de véritables stages en milieu professionnel.

Vous veillerez également, pour les étudiants qui le souhaitent, à l'articulation des formations menant aux métiers d'interprète avec celles menant à l'enseignement, selon les cas au niveau du diplôme d'Etat ou du certificat d'aptitude. Vous aiderez les étudiants à préciser leur projet sur ce point au cours de leur scolarité.

Vous étudierez les possibilités de mise en œuvre de formations dans les domaines du jazz et des musiques actuelles, notamment au niveau master, en lien avec les établissements d'enseignement supérieur dispensant des formations de premier cycle dans ces spécialités. En danse, vous étudierez les possibilités de mise en œuvre de nouvelles formations, par exemple en danse hip-hop.

Vous veillerez, par ailleurs, à diversifier les voies d'accès aux diplômes : la procédure de validation des acquis de l'expérience devra être appliquée aux diplômes que vous délivrez et la pertinence du recours à l'alternance pour certaines spécialités étudiée.

Enfin, pour renforcer le rayonnement du conservatoire à l'international, vous veillerez à développer une politique active de partenariats et de projets permettant au conservatoire de figurer parmi les établissements artistiques européens les plus attractifs. La politique de partenariats internationaux que vous élaborerez devra constituer, au sein de l'établissement, une plate-forme d'échanges et de recherche sur l'art, en lien avec vos partenaires du PRES. Ces partenariats devront s'inscrire sur la durée et dans un souci d'intégration des réseaux de coopération existants ou de constitution d'un réseau durable de partenaires.

Je souhaite par ailleurs que vous soyez très attentif à développer les complémentarités avec l'ensemble de vos partenaires : avec le CNSMD de Paris bien évidemment, mais aussi avec les établissements habilités à délivrer un diplôme de premier cycle d'enseignement supérieur en musique, dont il importe qu'un nombre significatif d'étudiants puissent, après concours, poursuivre dans votre établissement un cursus de deuxième cycle. Vous serez également attentif, en lien avec la direction régionale des affaires culturelles, à l'inscription de votre établissement dans le contexte régional de l'enseignement supérieur artistique en région Rhône-Alpes et à l'articulation

.../...

harmonieuse des cursus du CNSMD avec ceux des établissements d'enseignement spécialisé, notamment de la danse.

Je sais pouvoir compter sur vous pour conduire, avec les enseignants, une réflexion permanente sur l'évolution de la pédagogie de l'établissement.

Je vous invite par ailleurs à développer une stratégie de communication, contribuant à renforcer l'attractivité du conservatoire.

Au plan du fonctionnement général de l'établissement, je vous demande d'examiner dans quelle mesure les bâtiments dont vous disposez vous permettent de remplir vos missions dans des conditions satisfaisantes pour la qualité des enseignements que vous dispensez et le travail des étudiants et des personnels. Vous pourrez disposer de l'aide de la mission du conseil architectural de la direction générale de la création artistique et de l'appui de la direction régionale des affaires culturelles pour élaborer un schéma pluriannuel d'évolution de vos implantations immobilières, associé à un plan d'investissement qui devra être approuvé par vos tutelles.

La mise en œuvre de votre projet s'inscrit, naturellement, dans le respect des équilibres financiers approuvés par le conseil d'administration et du plafond d'emploi voté par le parlement. Dans un contexte de maîtrise de la dépense et de l'emploi publics, vous vous attacherez à rechercher les pistes d'économies possibles.

La préservation d'un bon climat social devra être une de vos préoccupations permanentes. Je suis, à cet égard, favorable à une refonte de l'organigramme fonctionnel permettant notamment une clarification des processus administratifs et une meilleure identification de la direction des études chorégraphiques au sein de l'établissement.

Je vous remercie d'exercer la plus grande vigilance à l'égard des éléments qui se rattachent à la sécurité des agents et du public et à l'accueil des personnes handicapées. Je vous demande également de prendre en compte les problématiques liées au développement durable.

Vous aurez, enfin, à cœur de contribuer à la concrétisation des engagements pris par le ministère chargé de la culture au titre de l'égalité des chances entre les femmes et les hommes d'une part, et de la diversification sociale de l'accès à l'enseignement supérieur, d'autre part.

L'ensemble de ces objectifs pourra être précisé dans le contrat de performance engageant l'établissement que vous dirigez et que je souhaite voir renouvelé début 2011. Pour l'année 2010, le contrat de performance initial fera l'objet d'un avenant visant à en actualiser les cibles jusqu'à sa refonte, en terme stratégique, pour les années 2011-2013. Je tiens aussi, et tout particulièrement, à ce qu'un bilan annuel d'activités soit formalisé et remis chaque année aux membres du conseil d'administration. Vous veillerez enfin, à me transmettre dans les six mois un projet rassemblant les perspectives de développement de l'établissement à long terme. Je forme le vœu que les engagements qu'il proposera soient porteurs d'une dynamique propre à répondre aux enjeux du futur.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Frédéric MITTERRAND